

US FRONTON ATHLETISME saison 2023/2024



Catégorie : BB - EA - PO - BE - MI - CA - JU - ES - SE - MASTER
marche - athlète - juge - entraîneur - dirigeant

Règlements : chèque (n = 1 - 2 - 3) - espèces
chèques vacances - coupons sport - CAF - CE - pass'sport

CM : questionnaire - papier - dématérialisé (site FFA)

Cadre
réservé
au club

DOCUMENTS A FOURNIR

Bulletin d'inscription (2 pages)

Certificat médical

- Certificat médical, de moins de six mois indiquant la « non contre-indication à la pratique du sport en compétition » **OU**

- Questionnaire santé FFA (rempli et validé sur le site FFA) **OU**

- Questionnaire relatif à l'état de de santé du sportif mineur rempli (à télécharger sur le site du club)

Règlement de la cotisation

Pour les mineurs, autorisation parentale, signée par le représentant légal

Pour les mineurs, autorisation de prélèvement sanguin, signée par le représentant légal

Pour les renouvellements, votre numéro de licence

Si vous changez de club, nom de votre ancien club

NOM :

PRENOM : Sexe : M F

Date de naissance : à : Dept :

Nationalité :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tel 1 (père, mère)*: *Rayer la mention inutile

Tel 2 (père, mère)*:

Adresse mail obligatoire et lisible (vous recevrez votre licence par mail) :

Adresse mail 2 (uniquement si parents séparés) :

Personnes à contacter en cas d'urgence (autres que les parents si parents indisponibles) :

..... Tel :

..... Tel :

Souhaitez-vous une attestation pour votre employeur ? oui non

Si oui, préciser le nom du demandeur (Mr ou Mme) et l'entreprise

Assurances (Articles L 321-1, L 321-4, L 321-5, L321-6 du Code du Sport)

La Fédération Française d'Athlétisme propose, par l'intermédiaire de MAIF, assureur :

Aux Licenciés : une assurance Individuelle Accident de base et Assistance, couvrant les dommages corporels auxquels peut les exposer la pratique de l'Athlétisme, au prix de : 0,70€ TTC (*inclus dans le coût de la licence*). Le soussigné s'engage à respecter les statuts et règlements de la Fédération Française d'Athlétisme et ceux de la Fédération Internationale d'Athlétisme.

Cochez la solution souhaitée

- J'accepte l'assurance Individuelle Accident et Assistance proposée
- Je refuse l'assurance Individuelle Accident et Assistance proposée et reconnais avoir été informé(e) des risques encourus lors de la pratique de l'Athlétisme pouvant porter atteinte à mon intégrité physique

Le soussigné déclare expressément avoir pris connaissance des dispositions relatives à l'assurance exposées ci-dessus et des garanties optionnelles proposées (option 1 et 2) complémentaires (consultables entre autres sur le site www.athle.fr rubrique Assurances).

Droit à l'image : Le soussigné autorise le Club à utiliser son image sur tout support destiné à la promotion des activités du Club, à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial. Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour une durée de 4 ans et pour la France.

- Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci-contre (l'absence de réponse vaut acceptation)

Loi Informatique et libertés (Loi du 6 janvier 1978) :

Le soussigné est informé du fait que des données à caractère personnel le concernant seront collectées et traitées informatiquement par le Club ainsi que par la FFA. Ces données seront stockées sur le SI-FFA et pourront être publiées sur le site internet de la FFA (fiche athlète). Le soussigné est informé de son droit d'accès, de communication et de rectification, en cas d'inexactitude avérée, sur les données le concernant, ainsi que de son droit de s'opposer au traitement et/ou à la publication de ses données pour des motifs légitimes. A cet effet, il suffit d'adresser un courrier électronique à l'adresse suivante : dpo@athle.fr. Par ailleurs, ces données peuvent être cédées à des partenaires commerciaux.

- Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci-contre (l'absence de réponse vaut acceptation)

Vie du Club :

Le soussigné certifie :

- avoir pris connaissance de la charte du club et en accepter les modalités.
- avoir pris connaissance de la charte d'éthique et de déontologie de l'Union Athlétique Occitane 31 (UAO31) et en accepter les modalités.

Date et signature de l'athlète ou du représentant légal :

Pour les athlètes mineurs,

Je, soussigné(e),.....
en ma qualité de père, mère, représentant légal de l'enfant.....

Autorisation parentale du responsable légal :

- Autorise le responsable du moment de l'US Fronton Athlétisme à prendre, en cas d'urgence, toutes les mesures nécessaires pour mon enfant, tout examen ou intervention médicale qui serait nécessaire au licencié.
- Autorise les responsables de l'US Fronton Athlétisme ou un parent accompagnant, à conduire mon enfant en véhicule de location ou voiture personnelle, lors de déplacements sur lesquels je ne peux pas l'accompagner.
- Autorise l'hospitalisation de mon enfant en cas de nécessité médicale.
- Dois m'assurer de la présence d'un responsable du club lorsque je laisse mon enfant sur le lieu d'entraînement, et le récupérer à l'heure à la fin de la séance.
- Informe le Club en cas d'allergie de mon enfant : (*à préciser*)

Prélèvement sanguin pour les athlètes mineurs :

Conformément à l'article R.232-45 du Code du sport, dans le cadre de la lutte contre le dopage, j'autorise la réalisation de prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment, un prélèvement de sang.

Date et signature des parents ou du représentant légal :